

# Dialogue interculturel dans les institutions patrimoniales (musées, archives, bibliothèques)

## Compte rendu du séminaire Chambéry et Villeurbanne

30 juin au 2 juillet 2010



*Chambéry, chantier « La porte du Patrimoine ».*

**Ministère de la Culture et de la Communication**  
Secrétariat général / Service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation /  
Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie

**Contact :**  
helene.hatzfeld@culture.gouv.fr

**Séminaire du 30 juin au 2 juillet 2010, Chambéry - Villeurbanne**  
Décryptage : **Christiane Garnero Morena**

**Photo de couverture** : cl. Sylvie Grange

© Ministère de la Culture et de la Communication, 2011

**Dialogue interculturel dans les institutions patrimoniales**  
(musées, archives, bibliothèques)

**Compte rendu du séminaire**  
**Chambéry et Villeurbanne**

30 juin au 2 juillet 2010

Ces journées de séminaire étaient destinées à réunir des acteurs d'institutions patrimoniales, d'associations et de laboratoires de recherche particulièrement sensibles à la nécessité d'une réflexion sur la dimension interculturelle du rapport au patrimoine dans la société française contemporaine.

Elles ont pris appui sur un séminaire national qui a été consacré à cette question en 2008-2009, animé par Hélène Hatzfeld, Sylvie Grange (ministère de la Culture de la Communication) et Ghislaine Glasson Deschaumes (revue *Transeuropéennes*), ainsi que sur une série d'initiatives régionales qui en sont issues et qui témoignent d'une dynamique à laquelle elles souhaitent contribuer.

Cette dynamique repose sur l'envie, partagée par beaucoup au sein d'institutions et d'associations, de faire apparaître comme structurantes et collectives des convergences, des alliances, des collaborations trop souvent reléguées dans le registre des sociabilités informelles alors qu'elles sont centrales pour la qualité des questions et la pertinence des actions.

Cette dynamique repose aussi sur la volonté de contribuer à l'élaboration d'un programme de recherches consacré aux questions posées par les pratiques et les conceptions des musées, des archives, des bibliothèques au regard de la dimension interculturelle. Il s'agit ainsi d'interroger la notion même de patrimoine : qu'est-ce qui fait patrimoine aujourd'hui ? et qui fait patrimoine ?

En partant des expériences, cette dynamique vise aussi à favoriser la réflexion au sein des institutions et à contribuer à l'élaboration de projets scientifiquement fondés et en prise sur les mutations du monde contemporain.

Il a été choisi d'organiser cette première rencontre en région Rhône-Alpes en deux lieux qui, chacun à leur manière, contribuent à la réflexion : le musée Savoisien à Chambéry, par son rapport à un territoire, la Savoie, dont l'intégration à la France est récente ; et le Rize, à Villeurbanne, par sa nature hybride, innovante, de « Centre mémoires et société ». Visite de patrimoines emblématiques, parcours urbain, exposition sur « l'annexion de la Savoie », débat sur la présence des auteurs arabes dans les bibliothèques françaises ont été au cours de ces journées autant de façons de secouer les évidences et de faire surgir des pistes de recherches et d'expériences.

### **Le partage des mémoires et les processus de patrimonialisation entre recherche, action culturelle et dynamiques militantes**

Les institutions, par leurs fonds, collections, expositions... révèlent des imaginaires. Que nous disent-ils de ces institutions, de leurs rapports aux territoires, aux langues ? A contrario, comment les donnent-elles à voir, les interrogent-elles ? Là dedans, qu'est-ce qui fait patrimoine et comment donne-t-on aux publics une place réelle d'acteurs ?

Il s'agit de questionner ensemble les usages et les pratiques de la patrimonialisation aujourd'hui, par le biais de l'interculturel : des faits observables, une utopie ou un impensé de nos pratiques ? Comment le repérer, et surtout pas en le limitant aux frontières géographiques ou historiques, aux catégories instituées ? La démarche proposée, c'est traquer l'interculturel là où on ne le voit pas ordinairement !

Concrètement : comment penser autrement les politiques d'acquisition, les modes de valorisation, la place/le rôle des publics/acteurs dans les institutions patrimoniales (archives, bibliothèques et musées) ?

Ce séminaire, fondé sur un parti pris de recherche-action pragmatique a voulu ouvrir de nouvelles perspectives de recherche et d'expérimentation de postures citoyennes nourries du terrain, en s'appuyant sur les expériences et les questionnements des participants.

## Programme du séminaire

**Mercredi 30 juin 2010 – Chambéry**

<b>Inspirations politiques et poétiques du territoire</b>	
17h30	Accueil au musée Savoisien par Chantal Fernex de Mongex, conservateur en chef du patrimoine, directeur des musées de Chambéry
17h45	Visite-débat : le musée Savoisien et l'exposition « 1860 et ses commémorations. <i>Entre mémoire et histoire, l'annexion de la Savoie à la France.</i> »
20h	Dîner à l'invitation du Conseil général de la Savoie

**Jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2010 – Chambéry**

<b>Constitution des fonds et collections / Construction des représentations / Prospective</b>	
9h-9h30	L'interculturel, <i>qu'es aco ?</i> Ghislaine Glasson Deschaumes (revue <i>Transeuropéennes</i> ), Hélène Hatzfeld (MCC, Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie), Sylvie Grange (MCC, Service des musées de France)
9h30-10h15	Le musée Savoisien : du musée de la petite patrie au musée d'aujourd'hui (histoire du musée, des collections et des présentations), Marie-Anne Guérin, conservateur du musée Savoisien Débat
10h15-10h30	Pause
10h30-12h30	Le musée Savoisien de demain : un musée des cultures et de l'histoire des Pays de Savoie (enjeux et perspectives scientifiques et culturels), Marie-Anne Guérin, conservateur du musée Savoisien Débat
12h30-14h	Déjeuner à l'invitation du Conseil général de la Savoie

### **Comparaison fait raison ?**

14h-15h	Réaction d'un musée « cousin » : le Museon arlaten en devenir, Dominique Séréna-Allier, conservateur en chef. Débat
15h-15h30	Pause
15h30-16h30	Réaction d'un « voisin » : Bernard Guers, chargé du patrimoine au Réseau Empreintes 74 Débat
16h30-17h15	Questions d'étape : Hélène Hatzfeld et Sylvie Grange
17h30	Départ pour Lyon

**Jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2010 – Lyon Villeurbanne**

<b>Promenade entre patrimoines</b>	
19h30-22h	Dîner Parcours dans Villeurbanne : de la rue des Charmettes aux Gratte-Ciel, avec les Robins des Villes

**Vendredi 2 juillet 2010 – Villeurbanne – Le Rize**

<b>Atelier : Le partage des mémoires et les processus de patrimonialisation entre recherche, action culturelle et dynamiques militantes</b>	
9h30-16h	Introduction et modération : <b>Joëlle Le Marec</b> (École normale supérieure de Lyon) <b>Xavier de la Selle</b> (Villeurbanne, Le Rize) <b>Isabelle Rivé</b> (Lyon, Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation) <b>Michel Rautenberg</b> (université de Saint-Etienne) <b>Auxane Dutronc</b> (Lyon, théâtre des Célestins) <b>Mimmo Pucciarelli</b> (Lyon, Centre de documentation et de recherches sur les alternatives sociales) <b>Ghislaine Glasson Deschaumes</b> (revue <i>Transeuropéennes</i> ) <b>Marion Lhuillier</b> (bibliothèque municipale internationale de Grenoble) <b>Annie Garden</b> (bibliothèque municipale de Lyon, responsable Langues et littérature) <b>Bertrand Calenge</b> (bibliothèque municipale de Lyon, prospective) <b>Emmanuel Varlet</b> , traducteur
12h30-14h	Déjeuner
16h-17h	Suites en Rhône-Alpes : présentation du projet du GIS : les enjeux et la portée en contexte régional Initiatives bibliothèques, musées, archives... Clôture d'étape du séminaire

## Rappel de l'esprit et des objectifs du séminaire

Après les mots d'accueil de Chantal Fernex de Mongex, conservateur en chef du patrimoine, directeur des musées de Chambéry, et de Marie-Anne Guérin, conservateur du musée Savoisien, **Sylvie Grange** introduit la journée en précisant que les séminaires régionaux ont été définis dans le but d'approfondir les questionnements et de préparer un appel à projets de recherche sur le thème « Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles ».

Elle rappelle les quatre axes qui articulent la démarche :

- la constitution des fonds et collections : Comment sont-ils pensés ou pas ? Quelle est la politique des acquisitions ?) ;
- la mise à disposition et mise en exposition de ces fonds et collections, qui impliquent la question des langues ;
- les publics et leur rôle d'acteurs culturels ;
- la formation à l'interculturalité et les relations entre acteurs concernés : quelles sont les relations entre institutions dans une région ? quel partenariat avec les élus ? quels rapports avec le monde économique ? Quelles relations avec les associations qui œuvrent sur le territoire ?

Il s'agit ainsi de voir comment l'interculturalité portée par des institutions devient patrimoine.

Elle indique les objectifs de la journée : travailler à l'élargissement du cadre de questionnement des professionnels de la culture, avec une démarche citoyenne. Elle rappelle le thème de la première journée du séminaire : Questionner un territoire.



La démarche prend appui sur l'actualité : le cent cinquantième de la réunion de la Savoie à la France est le point de départ de plusieurs initiatives : l'exposition « L'annexion de la Savoie à la France » au musée Savoisien ; l'exposition « La Haute-Savoie en construction 1860-2060, de la ville sarde au territoire transfrontalier » au Conseil de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Haute-Savoie ; des célébrations diverses, dont la visite du président de la République à Chambéry. Elles ont été le support d'interrogations sur ce que peut être un « musée savoisien » et plus largement sur les relations qu'une institution patrimoniale entretient avec un territoire.

## Qu'est-ce que l'interculturel?

**Hélène Hatzfeld** indique d'abord ce qui peut être entendu par « interculturel ». Ce mot étonne parfois, semble souvent peu clair. Mais par la liberté d'interprétation qu'il autorise, il permet d'interroger des évidences, des pratiques, et d'approfondir certaines interrogations.

Elle rappelle la formation d'un groupe de travail par le ministère de la Culture : « Dialogue interculturel dans les institutions patrimoniales : musées, archives, bibliothèques », qui fait dialoguer des professionnels, des chercheurs et des associations, dans le but de réfléchir ensemble aux pratiques et de préparer un appel à projets de recherche. Elle en explicite aussi l'enjeu théorique et politique. Face aux limites du modèle universaliste républicain français, pour penser la complexité des sociétés actuelles, mais aussi face aux impasses du modèle multiculturaliste tel qu'il existe en Grande-Bretagne ou au Québec, la notion d'interculturalité ouvre la porte à des conceptions alternatives.

Elle précise que l'interculturalité est ici envisagée dans le sens le plus large, alors qu'elle est souvent limitée à ses aspects ethniques, liée seulement à des « problèmes » posés par l'immigration. Elle rappelle que toute culture implique la mixité, ne peut être considérée comme close, sans échanges ni évolutions. L'idée d'interculturalité prend donc en compte toutes les strates historiques qui constituent aujourd'hui la société d'un pays et qui englobent toutes les catégories de populations qui y résident ou qui ont laissé sur un territoire des traces, des objets, de la mémoire.... Ces prises en compte s'appliquent tout aussi bien aux populations qui peuvent être dites « intégrées » qu'à la diversité des mobilités, qu'elles soient liées au travail, au tourisme, à des raisons politiques... Elle signale qu'il est également possible d'inclure les traits culturels propres à des catégories autrement définies (classes sociales, territoires urbains ou rurbains, etc.). Il convient cependant, précise-t-elle, de prendre garde à ne pas assigner une population à une culture et à ne pas tout considérer comme culturel, notamment dans les représentations que l'on se fait des publics.

## Repenser un musée dans sa relation à un territoire

---

C'est la première thématique qui est proposée. Elle se fonde sur l'idée qu'interroger l'état actuel de la présentation des collections de deux musées, le musée Savoisien de Chambéry et le Museon arlaten d'Arles, est riche d'informations. La démarche proposée consiste à confronter « l'état des lieux » de ces deux établissements, reconnus pour la richesse de leur collection illustrant une région, et dont le projet scientifique et culturel (PSC) est en cours d'élaboration.

### Le musée Savoisien

La première étude de cas est fournie par **Marie-Anne Guérin**. Le PSC du musée s'inscrit dans le contexte administratif de son transfert d'un statut municipal vers un statut départemental. Ce transfert exige de repenser le rayonnement de l'établissement au delà de la ville, et cette dynamique engendre ainsi un questionnement sur l'identité territoriale patrimoniale de la Savoie. Cet aspect est, selon la conservatrice, très important car il va déterminer les choix et propositions qui seront faits. En tout premier lieu, **Marie-Anne Guérin** souligne les objectifs et les liens très étroits qui lient le projet scientifique du musée Savoisien au territoire.

### Les collections et les acquisitions

C'est un musée très représentatif des musées dits de « petites patries » qui célèbrent des lieux et rendent hommage aux hommes qui y ont vécu et y vivent. Mais c'est aussi un musée « cabinet de curiosité », qui conserve les traces, aux côtés des collections « européennes », des témoignages de l'expansion coloniale et de la sensibilité des grands voyageurs. Ses collections ont de ce fait pour origine plusieurs fonds et sont également le fruit de dons, sans négliger le rôle important des sociétés savantes qui ont orienté son identité.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la maison de Savoie, dans un esprit d'ambition nationaliste et pédagogique, prend la décision politique de conserver des traces du passé et de l'image de la région pour servir de modèle aux artistes. Avec l'annexion à la France en 1860, le changement sera institutionnel et culturel. En 1864, est élaboré un projet de musée d'archéologie nationale pour la conservation sur place des pièces archéologiques et des œuvres d'art. Dès cette période, le musée devient un musée départemental à dimension régionale mais avec un lien très fort avec la ville. En 1896 démarrent une campagne d'inventaire des collections et une réflexion sur leur gestion. En 1905, après l'achat de l'ex archevêché par la ville, le musée y est installé. Quand il ouvre en 1913, il y accueille et présente des collections municipales et départementales.

Pour la communauté scientifique de l'époque, le musée Savoisien était reconnu comme lieu de référence pour son approche ethnologique, précise **Dominique Serena Allier**. Ce sera le cas aussi avec le projet de Mistral pour le Museon arlaten : le principal objectif de ce musée sera de proposer la définition d'un territoire et de son identité, orientation concomitante avec la volonté de la Troisième République de construire l'identité de la France. D'où la question : **Les musées régionaux ont-ils été les miroirs d'une volonté nationale de mise en valeur de la construction d'un territoire ?**

Dans toute l'Europe, poursuit **Marie-Anne Guérin**, on assistera au même processus. En France la volonté de constituer un musée de référence nationale sera très forte au XIX<sup>e</sup> siècle et se manifestera par la volonté de rassembler « ce qu'il y a de meilleur ». La politique culturelle royale italienne, elle, manifestera sa volonté d'unification de la représentation culturelle en imposant des modèles. Cependant cette volonté de « nationalisation » des modèles culturels va provoquer un questionnement sur ce qui est choisi pour « faire patrimoine » régional ou national. D'autant plus que pour les érudits en opposition à cette prise de position centralisatrice, la limite des frontières n'existe pas. Pour ces derniers, la pensée et la construction mentale déplacent l'idée de frontières.



Cl. Sylvie Grange

Musée Savoisien : illustration de la représentation de la Petite Patrie.

C'est dans ce contexte qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'idée de musée de la *Petite Patrie*<sup>1</sup> voit le jour. En Savoie, ce concept aura des répercussions importantes surtout dans les années 1920-1930. Il s'explique par les mutations que subit le monde rural confronté aux débuts du tourisme, qui se traduisent par une tendance au folklorisme et par l'identification des *petites patries*. Après la Première Guerre mondiale, la Savoie devient attrayante pour les collectionneurs qui la perçoivent comme un territoire non perverti par la modernité. Des peintres viennent fixer sur leurs toiles les populations alpines, non contaminées, « authentiques ». On y évacue la notion de mobilité. On en fait une société figée. Mais en parallèle les premiers professionnels du tourisme, amateurs de folklore, font prendre conscience aux populations de la possibilité de la « marchandisation » de ce folklore pour répondre à la demande. Elle se traduit par la production d'images d'Epinal, d'autant plus que la Suisse, voisine, dans cet esprit, va très tôt célébrer son **icône** : le chalet. Ainsi par la célébration des *petites patries*, la voie de l'intégration à l'identité nationale se met en place. Elle s'accompagne de la volonté de préservation d'une certaine image de l'identité régionale.

<sup>1</sup> Anne Solène Rolland, Hanna Murauskaya, *Les Musées de la nation : création, transpositions, renouvelés, en Europe du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 2009.



**Hélène Hatzfeld** s'interroge sur la définition de cette identité régionale : en quoi diffère-t-elle de la vision nationale de la culture régionale ? Quelle vision patrimoniale émane des régions et qu'est-ce qui échappe à cette patrimonialisation ? **Sylvie Grange** rappelle qu'en France, l'intérêt pour l'ethnographie sera assez tardif alors que celui pour ses grands monuments sera une sorte de constante. Elle en montre la conséquence : la volonté de tout mettre dans la perspective de la construction de l'Etat-Nation pour affirmer son intégration, rend tout national. En France, on veut bien reconnaître une diversité mais cette diversité doit s'intégrer à l'image de la Nation.

**Marie-Anne Guérin** montre ensuite comment l'intérêt pour l'archéologie et pour l'ethnologie se renforcent réciproquement. En ce qui concerne le musée Savoisien, en parallèle aux vicissitudes de l'histoire, le deuil du passage sous le giron de l'Etat central étant fait, l'archéologie va devenir objet de grandes attentions avec la création de clubs, de sociétés savantes, de regroupements de professionnels et surtout d'investissements de la part des pouvoirs publics. Cette dynamique se concrétisera en 1979 par l'ouverture d'une salle d'archéologie, et la mise en commun des collections de bibliothèques, constituant ainsi un fonds documentaire très riche. Dans les années suivantes, si l'archéologie est toujours au centre de l'intérêt de l'équipe du musée, l'intérêt pour l'ethnologie va se développer et s'inscrire dans une tendance de la sauvegarde des « beaux objets » qui risquent de disparaître. Cette tendance va être confortée par la volonté politique du Conseil général d'encourager la collecte d'objets par l'attribution d'un budget spécifique. Le résultat sera la constitution d'une très riche collection qui est actuellement présentée au public dans les salles d'ethnographie savoyarde, inaugurées en 1983.

**Marie-Anne Guérin** souligne la différence avec le Museon arlaten. Contrairement à celui-ci, qui a été voulu et pensé à l'origine par un homme, Frédéric Mistral, comme une sorte « d'arrêt sur images » sur une région, la Provence, l'exemple du musée Savoisien donne à voir une autre construction : plusieurs volontés qui se sont groupées sous l'effet de divers facteurs, finissent par donner une institution reconnue et par lui conférer ainsi son originalité et son identité propre. L'intérêt du musée Savoisien tient aussi au fait que ses collections ont commencé à se

constituer quand la Savoie était encore sous domination du Piémont Sardaigne, et que l'institution a continué à se développer après le rattachement de la région à la France.

Ces réflexions enrichissent notre démarche, conclut **Marie-Anne Guérin**, et nous conduisent à nous questionner aussi sur la situation aujourd'hui d'un musée « régional ». Confronté à la rédaction d'un PSC, comment faire des propositions innovantes et partagées ? La mise en lumière de l'imaginaire de la constitution d'un territoire géographique et mental, en se plaçant non pas du point de vue des collections mais des publics, peut-elle permettre de percevoir ce que représente un musée, qui il touche, comment il est perçu, et quelles perspectives de travail deviennent possibles avec les futurs publics ? Le rôle des musées peut-il orienter la patrimonialisation de la culture pour que les habitants permanents ou de passage se l'approprient et lui donnent du sens ? Ce rôle peut-il s'accompagner par un travail de médiation culturelle, de recherche et diversification de sujets pour aller à la conquête de nouveaux publics ?

Dans un second temps, **Marie-Anne Guérin** présente les grandes lignes de la redéfinition du projet scientifique et culturel du musée. [Il n'en est pas rendu compte dans ce document pour des raisons déontologiques. Le débat qui s'engage sur l'ensemble de la présentation de la conservatrice est regroupé après la présentation du Museon arlaten et d'Empreintes 74.]

*Musée Savoisien, salle d'ethnologie alpine.*



Ci. Sylvie Grange

## **Le Museon arlaten : « Quand l'emblème s'ouvre au patrimoine d'aujourd'hui »**

Ce musée est un emblème en soi, annonce **Dominique Serena Allier**. Elle rappelle qu'il a été pensé par un poète, qui est avant tout un militant de la cause régionaliste. Avec, en 1854, la création du Félibrige, Mistral s'empare du concept du musée d'ethnographie. Il s'inspire des salles du musée du Trocadero, dédiées à la France. Il instrumentalise ainsi dès sa naissance son projet de musée : il fait graver sur le fronton de l'édifice « Palais du Félibrige » ; il le dédie à l'ethnologie provençale du XIX<sup>e</sup> siècle, pour proposer le « conservatoire » d'une société non encore contaminée par le progrès, une sorte de Provence idéale qui définit un territoire à des fins d'exaltation mais jamais d'exhaustivité même pour la période récente. La création du musée en 1896 s'accompagne d'une sorte de manuel de bonnes pratiques pour la collecte, qui balaie les champs de l'ethnographie du XIX<sup>e</sup> siècle.

Mistral consacre à son projet de musée la totalité de son prix Nobel et fait donation d'emblée des collections au département et non à la ville. Pour lui, c'est le territoire qui est concerné, celui d'une Provence aux contours mal définis : c'est un musée régional. Il ne faut pas négliger l'importance de la tutelle de l'établissement qui est prise en considération dès l'époque de Mistral.



*Une salle du Museon arlaten.*

Aujourd'hui, quand on visite les salles aménagées par Mistral, on ne perçoit qu'un intérêt pour un monde rural sans innovation, figé dans le passé. On y trouve une présentation très sectorisée, diachronique, qu'il faut aujourd'hui revisiter en fonction des objectifs de la science ethnographique. Cette présentation devient ainsi un objet en soi, avec les fameux dioramas qui sont des fictions élaborées avec une grande rigueur à partir d'objets vrais. Dès 1899, Mistral aménage également une salle qui sera en quelque sorte sa propre lecture revisitée, avec érudition, de l'histoire de l'antiquité gréco-romaine de la « Provincia ». Mais cette histoire s'arrête là, Mistral ne peut pas la faire remonter à la Préhistoire, car il la considère comme une période d'avant la « civilisation ». Il recompose les étapes de l'antiquité en les présentant comme les témoignages du génie de la civilisation gallo romaine, et en référant aussi à de

grands ancêtres. Il fait représenter les moments forts de l'histoire de la Provence qu'il ressuscite en offrant à ses fils glorieux leur participation au génie de la France sur des fresques et de grandes peintures murales. On les regarde aujourd'hui en se posant des questions : Quelles sont les relations des Arlésiens avec ces hommes illustres et ces grands monuments que l'on rencontre de Lyon à la Méditerranée, et qui symbolisent un territoire idéal certes, mais qui n'existe pas ?

Le Museon arlaten est un lieu de mémoire figé, un poème à la Nation selon Mistral. Alors que faire de ce musée avec toutes ses traces anciennes ? Récrire l'histoire de la Provence du XXI<sup>e</sup> siècle ? demande **Dominique Serena Allier**.

**Repenser le Museon arlaten devenait une nécessité.**



Fresque historique sur un épisode du pape Clément VI, réalisée pour le Museon arlaten, à la demande de Frédéric Mistral.

**Dominique Serena Allier** évoque ensuite la fermeture du musée à l'automne 2009 pour rénovation, une opportunité pour repenser le musée. Elle rappelle l'événement culturel qui a accompagné cette fermeture et sa médiatisation, attirant plus de 4 000 personnes lors de la soirée de clôture, dont la Reine d'Arles entourée de ses demoiselles d'honneur, casque de chantier sur la tête...

**Dominique Serena Allier** précise d'abord la démarche suivie. D'abord, elle inscrit la transformation du musée dans le temps : il va falloir prendre du temps pour réinscrire chaque opération dans la durée et avoir un regard différent faisant bouger les segments de construction du Patrimoine.

Puis elle explique les problèmes posés. Les collections ne sont pas souvent documentées. Il faudra donc travailler dans un esprit d'investigation archéologique pour essayer de comprendre pourquoi et comment à une certaine époque, des objets sont devenus objets patrimoniaux. Un

deuxième problème concerne le lieu : faut-il définir ce lieu comme lieu de mémoire qui intègre, dans sa réalité patrimoniale, la réception par le public de ce qu'il présente ?

La démarche envisagée propose de mettre à distance ce musée, d'imaginer le musée du musée, où seraient historicisées les étapes de son élaboration, et qui montrerait pour chaque période comment les sciences humaines ont été utilisées pour créer et définir un patrimoine et comment les publics de l'époque se le sont approprié<sup>2</sup>.

### **Aujourd'hui quelle représentation mentale le musée peut-il véhiculer?**

Ce musée a servi de matrice à la représentation de l'histoire de la Provence, conclut **Dominique Serena Allier**. Dès lors, comment organiser le travail scientifique de la collecte avec une grille de lecture contemporaine, puisque l'objet Muséon n'est pas neutre ?

## **Un exemple associatif : Empreintes 74**

**Denis Guers** présente Empreintes 74. C'est une association créée en 2003. Ses objectifs sont de promouvoir le territoire haut savoyard par la multiplication de projets pédagogiques de découverte de la nature et du patrimoine. L'association souhaite instaurer des liens entre des structures d'éducation à l'environnement et de découverte du patrimoine et une reconnaissance politique et institutionnelle, dans un esprit de complémentarité et de qualité d'action, entre ses adhérents et partenaires.

Empreintes regroupe 35 structures régies par des fonctionnements différents (associations, collectivités locales et une entreprise) et des finalités diverses (centres d'interprétation, musées, écomusées, valorisation du territoire), mais qui ont certaines caractéristiques communes :

- l'existence d'une structure d'accueil du public, opérationnelle, en émergence ou en projet ;
- la pertinence et la permanence de l'action en matière pédagogique, l'action pédagogique étant l'objet premier de la structure ;
- un ancrage territorial : la structure d'accueil est un acteur de son territoire et elle se réfère à des identités géographiques locales.

Les échelles de ces structures sont aussi très variables : certaines fonctionnent complètement avec des bénévoles, d'autres emploient jusqu'à une quinzaine de salariés.

L'habitant est au centre des processus de patrimonialisation, car ce sont les habitants qui préservent (collecte d'objets et de mémoires), valorisent (médiation sous forme de visites, de spectacles...) et gèrent (ouverture vers l'extérieur sans repli sur soi, malgré l'éloignement géographique).

Travailler avec les autres et se questionner soi-même, voilà le fondement de la philosophie d'action d'Empreintes, souligne **Denis Guers**. Quelques grands thèmes fédérateurs ont été repérés :

- la recherche de l'identité par la langue, la tradition, les savoir-faire, qui sont souvent confrontés à une sorte de « suissisation » des produits, en particulier pour les fromages<sup>3</sup> ;
- la prise en compte de l'arrivée et de l'intégration des nouveaux habitants, car, disent certains habitants, avec les nouveaux arrivants, les savoyards ne se sentent plus savoyards.

---

<sup>2</sup> Rappel de l'épisode de la poupée déposée au Musée arlaten par une arlésienne qui, au passage de l'an 2000, a elle-même réalisé un costume arlésien pour le jouet en se référant à des modèles historicisés.

<sup>3</sup> Cf. le film de Gilles Perret : *Après les cols, l'alpage*, reconstruction historique de la création des fromagères.

D'autre part, la situation de frontière a naturellement ouvert la voie à des projets européens partagés, qui se sont traduits aussi par la prise de conscience de la nécessité de réfléchir à la communication des actions. Elle passe par la mise en place d'une formation ciblée, qui pourrait conduire, à travers la frontière, à une professionnalisation des acteurs du patrimoine alpin. Denis Guers souligne l'emploi de ce terme : « alpin » qui rattache les projets à une réalité plus large que la Savoie.

Cet exemple d'action associative met en lumière un point important : il manifeste un besoin de construction du processus de patrimonialisation qui va au delà des frontières et qui se fonde sur les habitants, même si l'investissement culturel public est essentiellement tourné vers le tourisme.

## Synthèse des débats

### 1 – Quel musée dans quel territoire ?

**Quel territoire institutionnel ?** La division administrative entre deux départements (Savoie et Haute-Savoie) a-t-elle un sens pour les politiques patrimoniales ? La question est renforcée par le processus en cours : le musée savoisien passe de la tutelle de la ville de Chambéry à celle du Conseil général de Savoie : alors que l'inventaire de 1896 avait distingué les collections du département et celles de la ville, comment aujourd'hui gérer cet héritage ? L'entité « ville » est-elle elle-même pertinente, dans la mesure où le CIAP4 étend son activité sur l'agglomération ? Inversement, certaines sociétés savantes franchissent les frontières, ont pour territoire de référence l'Europe... Existe ainsi une « définition en creux » du territoire : par ce qui est revendiqué comme patrimoine ou comme territoire d'action (réseau Empreintes 74).

**Territoire local / territoire national :** la notion de nation renvoie-t-elle au local (image d'une nation savoyarde issue de l'histoire du royaume Piémont-Savoie, dont le centre est à Turin) ou à l'Etat français ? S'ajoutent les rivalités entre ce qui, dans les collections, est choisi, perçu comme devant être gardé localement, et ce qui peut être envoyé pour les fonds des musées nationaux, tel que cela a été le cas pour constituer les salles savoisiennes du musée des Arts et Traditions populaires. On observe ainsi historiquement un effet de balancier entre une reprise locale des choix royaux et l'adoption d'un modèle donné par l'Etat qui veut influencer l'image patrimoniale des régions.

**La « Petite Patrie » :** cette expression (« musée de la Petite Patrie ») concourt à valoriser le patrimoine régional dans une logique de début du XX<sup>e</sup> siècle : territoire agricole, études de folklore, encouragement du tourisme. Elle s'accompagne de l'élaboration d'une image d'une Savoie attrayante pour les ethnographes : attention portée aux « bizarreries » du Savoyard (« Crétins des Alpes », pratiques « coupables »...); cartographie des langues ; et plus globalement, patrimonialisation d'une culture populaire. La « petite patrie » est célébrée comme une part de l'identité nationale à dimension universelle (et non spécifique). Cf. les salles savoisiennes du musée de l'Homme.

**Terre de passage, territoire-frontière :** la Savoie est un territoire de passages multiples entre l'Italie et la France, entre les deux côtés des Alpes, mais en tant que tel, il n'est pas reconnu. La représentation qui en a été donnée est celle d'un territoire isolé, stable, pur. On note une

---

<sup>4</sup> Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine.

similitude avec l'image mistralienne de la Provence : la Savoie est un laboratoire d'une société préservée, non pervertie par l'industrie et la modernité. Cette image évacue la pauvreté (ou la magnificence). Le regard extérieur ainsi façonné par les professionnels du tourisme conduit en retour à une prise de conscience par la population de son « exotisme » et du caractère vendable de celui-ci.

Ces ambiguïtés ont permis à la Savoie à la fois de faire le deuil de la région perdue et d'être investie d'une nouvelle identité nationale (petite patrie terrienne...).

## **2 – Le rapport au temps et à l'histoire**

Comment la Savoie, à travers ses musées, se met-elle en images dans l'histoire ?

**La représentation historique de la Savoie par ses musées est :**

- **pleine d'impensés et de propos infondés.** Comme au Museon arlaten, où la préhistoire est exclue par Mistral, au musée Savoisien, ni la Seconde Guerre mondiale (déplacement de la statue de Jeanne d'Arc devant le musée) ni le XX<sup>e</sup> siècle ne sont correctement traités : inventaires flous, peu fiables ;
- **marquée par le poids de l'archéologie** (donnée par les sociétés savantes et clubs locaux) et de l'ethnographie (sous l'impulsion du conservateur Manoury puis du Conseil général qui veut développer une collection à partir d'objets existant dans les villages). (Cf. Grande Exposition d'ethnologie savoyarde de 1983) ;
- **marquée par la rivalité entre une logique « Beaux-Arts » et une logique ethnologique** dans la muséographie.

## **3 – Quelles politiques pour les institutions patrimoniales ?**

**Faire un bon état des lieux des collections** (point de vue du stock) en prenant pour base le partenariat entre les musées des deux départements (Savoie et Haute-Savoie), donc en postulant l'existence d'une seule Savoie : cette démarche préalable peut fonder une politique des collections en Savoie.

**Faire un état des lieux à partir des publics, par contre-champ** constitue une autre démarche préalable : elle peut contribuer à une politique des publics ayant pour axes de :

- travailler pour et avec les publics, pour que les gens construisent eux-mêmes le sens qu'ils donnent aux collections.
- prendre en compte le fort renouvellement de population et l'installation de nombreux habitants originaires d'autres départements, ayant une volonté d'ancrage, mais pour lesquels l'image du Savoisien ne fait plus référence.

**Historiciser les musées d'ethnographie** : montrer les sources, les méthodes, développer des parcours interprétatifs qui intègrent les contextes historiques dans les séquences de la muséographie. Plus globalement, il est proposé de :

- organiser le travail scientifique sur une grille d'analyse du contemporain et, ainsi,
- révéler une société en mutation, dans sa dynamique et sa diversité paysagère, sociale, culturelle ;
- comprendre l'impact du tourisme sur l'identité et les cultures de Savoie,

- traiter les grands faits historiques en les mettant en perspective avec les représentations mentales qui en existent, pour prendre en considération les différents regards qui sont portés sur eux en Savoie.

**Lier patrimoine culturel et patrimoine naturel dans l'histoire et dans l'actualité.**

- Faire des habitants des acteurs du territoire et du patrimoine (mutualisation et recherche de complémentarité des compétences entre institutions, associations, entreprises ; démarche pédagogique ; valoriser la reconnaissance politique et institutionnelle des structures d'éducation à l'environnement et à la découverte du patrimoine).
- Limiter ainsi la césure entre musée des Beaux-Arts, musée Savoisien et Museum.

**La démarche globale à mettre en œuvre : un ensemble de remises en cause :**

- **des images de la Savoie** en mettant en évidence les usages de l'histoire de la mémoire et du territoire ;
- **de la notion de « musée Savoisien »** : discuter par la muséographie la référence à la « Savoie » et non en faire un musée de légitimation d'un territoire politique ;
- **de la notion d'identité savoisienne** par le recoupement de diverses échelles historiques et actuelles : alpine, européenne, transfrontalière...
- **de la notion de patrimoine** : « Qui fait patrimoine ? » La question renvoie au besoin d'ancrage, de donner du sens à une présence pour les habitants, les associations : par préservation, valorisation, collecte... Le patrimoine n'est pas qu'affaire d'institutions. Il est formé à partir des gens qui apportent leur propre savoir-faire, constitué au sein d'une société.
- **des pratiques des professionnels** : Quels changements dans les pratiques de patrimonialisation ? Dans quelle mesure les professionnels sont-ils des relais des collectivités locales ? Quelles relations avec les habitants et les associations ?

## La question du patrimoine émergent

---

2 juillet 2010, Villeurbanne (Le Rize, Centre mémoires et société)

### **Joëlle Le Marec : Nouvelles patrimonialisations et nouvelles formes d'expression**

Joëlle Le Marec, directrice du Laboratoire Culture, communication et sociétés (ENS de Lyon) précise d'abord l'origine de cette journée. Suite au projet de constitution d'un groupement d'intérêt scientifique, il a été envisagé de voir comment, en régions, la problématique de l'interculturalité existe déjà, et d'essayer de faire un état des lieux en Rhône-Alpes. En effet, on ne peut pas penser in abstracto le rapport au patrimoine et à l'interculturalité : il faut voir cela au sein des laboratoires, bibliothèques, musées, archives... Cette journée de rencontre entre personnes qui travaillent sur cette question privilégie le thème du patrimoine vivant aujourd'hui.

Joëlle Le Marec propose donc d'aborder la question suivante : quels problèmes pose la patrimonialisation des nouvelles formes d'expression ? Elle précise d'où vient la question : d'abord de la pluralité des sources et des discours, mais aussi de l'archivage de mémoires militantes, ainsi que du constat du renouvellement des musées, des politiques, etc. Elle vient aussi de la rencontre avec le monde des associations et surtout du travail qui concerne les traductions. D'autre part, Joëlle Le Marec signale que cette réflexion croise quelque chose qui se passe dans l'équipe de son laboratoire. Elle est activée par un contexte politique défavorable (ministère de l'identité nationale), qui met chacun dans sa case pour une technicisation accrue de toutes les formes d'expression (académique, artistique, etc.), appelle chacun (les chercheurs mais aussi le monde associatif qui s'occupe du lien public) à être performant dans son domaine et à rendre compte de la qualité technique de ses performances.

Ce contexte, souligne Joëlle Le Marec, rend moins fluides les alliances, convergences, mais nous alerte sur la nécessité de les entretenir, puisque, vécues souvent sous le registre des sociologies informelles, elles ne vont plus de soi. Il existe aussi une extrême porosité, constate-t-elle, entre la recherche et les bibliothèques, les musées... En effet, la recherche en sciences humaines et sociales est une production culturelle, elle contribue aux représentations et en même temps, il existe une réelle réflexivité du côté des lieux du spectacle. Il faut cultiver cette porosité et éprouver les problèmes que cela pose.

Autre élément de contexte : en 2009, avec les mouvements universitaires, il y a eu l'impression que c'était le public qui donnait un peu sa vertu à l'institution. Dans le laboratoire, l'idée est venue d'étendre cette envie de travail avec les musées et bibliothèques, et de l'étendre aussi au monde militant, pour faire un travail de fond sur la construction de savoirs dans la société.

La deuxième question que pose Joëlle Le Marec porte sur le changement : Comment faire du changement un objet de recherche ? Cette question épistémologique est le prolongement d'un intense travail en sciences humaines et sociales autour du renouvellement de l'épistémologie de l'enquête<sup>5</sup>. Même si on est peu exposé à la mondialisation, on a conscience des mutations, d'une mutation dans la manière d'être au monde, et qui peut être l'expérience des gens dans les campements amazoniens tout autant que les nôtres. Joëlle Le Marec pense que les

---

<sup>5</sup> Marc Abélès, *Anthropologie de la globalisation*, Payot, 2008. Abélès emprunte cette expression à Marc Augé, *Le Sens des autres. Actualité de l'anthropologie*, Ed. Fayard, 1994.

sciences humaines et sociales peuvent aujourd'hui jouer le rôle qu'a joué autrefois l'anthropologie dans l'apport d'une pluralité de discours sur les sociétés. Puisque l'anthropologie est confrontée à elle-même (avec l'effritement du monde lointain), s'est développée l'idée que les sciences humaines et sociales peuvent maintenir une pluralité des discours sur la société. Cette approche, souligne Joelle Le Marec, est autre chose que du dévoilement des pouvoirs ; c'est plutôt du « détricotage », qui va avec à la fois une perte de l'autorité académique et un lien d'alliance.

L'interculturalité, selon Joëlle Le Marec, doit donc être éprouvée à divers niveaux. Au niveau universitaire, l'interculturalité passe par des échanges internationaux d'étudiants ou de professeurs, des cotutelles... Mais elle reste limitée et on doit être conscient des pertes que ces échanges entraînent : on perd des niveaux de finesse, des ancrages très locaux. On rejoint quelque chose d'intéressant, mais dont on ne sait pas si cela sera aussi pertinent que ces recherches très situées.

Joëlle Le Marec propose donc de parier sur l'avenir, en multipliant les possibilités d'intervention. Face à la mutation des savoirs, et des formes de production des savoirs, elle pense qu'il est de notre responsabilité de nous inscrire dans cette mutation supposée. Cette responsabilité ouvre plusieurs questions. L'idée d'un patrimoine contemporain émerge, mais que va-t-on archiver ? Comment va-t-on archiver ? garder le sens de ce qui sera archivé ? Joëlle Le Marec souligne l'exigence de cet entretien indispensable du sens qu'il faut intégrer à l'archive, mais en montre la difficulté. On peut avoir la tentation d'anticiper mais c'est impossible : on ne sait pas ce qui fera trace demain, ni garder le sens quand les formes (et le sens) changent.

Il convient donc de jeter les premières bases d'un réseau d'action, de réflexion et de recherche, dont le GIS est une forme, conclut Joëlle Le Marec. Le patrimoine vivant et émergent constitue ainsi un défi pour les institutions patrimoniales.

## **Xavier de la Selle :** **Faire patrimoine avec les vraies gens**

Xavier de la Selle, directeur du Rize (Centre mémoires et société), affirme d'abord son accord avec la perspective ouverte par Joëlle Le Marec : ce séminaire pourrait être la base d'un réseau en Rhône-Alpes. Le Rize s'inscrit dans ce projet.

Cet équipement, ouvert en 2008, est le fruit d'un projet politique porté par le maire de Villeurbanne. Il s'agit de doter Villeurbanne d'un équipement culturel à vocation patrimoniale, inexistant jusque-là. C'est un équipement atypique : il comporte à la fois les archives municipales, une nouvelle médiathèque de proximité, des salles d'exposition, une salle de spectacle, et un espace dédié à la recherche. L'objectif est de faire un travail de mémoire sur la ville. L'identité du Rize est constituée par la convergence entre les questions mémorielles et un ancrage territorial (histoire de la ville et de ses habitants, territoires urbanisés à l'âge industriel, etc.). Elle est exprimée par les trois mots qui forment le sous-titre du Rize : mémoires, cultures, échanges.

Xavier de la Selle croise les réflexions liées à leur mise en œuvre, qui suscite un déséquilibre permanent, et celles sur « patrimoine et interculturalité » :

- **Mémoire** : l'idée d'origine du Rize repose sur sa vocation patrimoniale : il s'agissait de faire un lieu de mémoire de la ville, dans un lieu atypique (ancien centre d'archives du Crédit Lyonnais) et inscrit dans une histoire (Villeurbanne = agriculture, industrialisation, immigrations). Mais ce projet éclot dans un contexte d'inflation mémorielle à l'échelle du territoire national. Cette notion s'est aujourd'hui essouffée, bien que des enjeux restent très présents. Il convient donc de repenser aujourd'hui la thématique mémorielle en la resituant dans les enjeux liés à l'urbanisation et en prenant en compte les questions de transmission comme rapport aux savoirs et pas seulement communication et instrumentalisation.
- **Culture** : la politique culturelle du Rize, qui est fondée sur une mise en valeur d'un patrimoine immatériel et fait le lien avec la mémoire, facilite l'échange avec les publics : les habitants sont considérés comme étant autant de personnes qui ont à raconter sur leur ville (« Tous venus d'ailleurs, tous devenus d'ici »).
- **Echange** : Xavier de la Selle oppose le mot *échange* au mot *partage*, qui fait « trop chrétien » (selon le maire) et ne rend pas compte de la dimension de réciprocité. L'échange est à la fois vertical (pas d'ambition didactique, vulgarisation scientifique) et horizontal (mise à disposition de connaissances, dimension de mise en débat, de confrontation, prise de conscience de la pluralité des choses, dialogue avec les « vraies gens »). C'est l'ambition la plus difficile pour une institution : dialoguer avec les « vraies gens » ; faire des projets scientifiques participatifs (ex. : exposition « Musiques ! Voyages sonores à Villeurbanne » ; Œuvre multimédia collaborative *In Fabula*...). Le public du Rize est prioritairement le « non public » « qui n'affirme pas de désir a priori de projets artistiques ».



*In Fabula, œuvre multimédia collaborative réalisée pour le Rize par Anaïs Escot (écrivain), Denis Vedelago (vidéaste) et Scenocosme (duo d'artistes numériques).*



Les projets du Rize sont des projets participatifs : projet sur la traduction à l'automne prochain (« Faites passer le mot » ; diversité linguistique : ville comme plurilinguisme). Il s'agit de créer un espace ouvert dans lequel prendraient place des morceaux d'exposition. Ce projet associe une dimension événementielle, pédagogique (mini cours de langues...) et une exposition d'archives. L'appropriation de ces documents sera rendue possible par leur traduction dans leur langue d'origine.

## Questions débattues :

### ▪ Pourquoi les gens se lassent-ils des projets de mémoire ? Comment s'articulent-ils avec les projets de participation urbaine ? Quelle transmission ?

A l'affirmation que les « opérations mémoire » n'ont servi à rien, sinon d'alibi à des aménageurs urbains, il est répondu que celles-ci se déroulent aux moments de crise et de disparitions d'activités, donc de blessure, ce qui explique le refus des gens de s'exprimer. Pourtant, la place faite à la mémoire a des enjeux réels, liés à l'urbanisation, au fait urbain, à la question des mobilités. C'est parce que les choses bougent à cette vitesse là qu'on a à la fois une obsession du passé et une vraie rupture mémorielle liée au phénomène urbain. Une personne immigrée se raccroche dans le temps parce qu'elle ne peut plus se raccrocher à l'espace qu'elle a quitté. Tout dépend donc de l'intelligence des créateurs ou des collecteurs pour savoir comment passer de l'intime au public.

Sur la question de la relation avec les projets de participation urbaine, **Ghislaine Glasson Deschaumes** fait remarquer que la France ne pense pas en termes participatifs, alors qu'au niveau international, on assiste à la montée en puissance, non d'une vraie participation démocratique, mais du participatif dans le domaine économique.

La tendance à confondre deux sortes de mémoire est soulignée : la mémoire-communication (instrumentalisation du passé) et la mémoire à transmettre (question des savoirs). Il est donc utile d'interroger le mot mémoire, que nous manipulons en permanence.

### ▪ Comment un équipement comme le Rize se légitime-t-il auprès des élus ?

**Xavier de la Selle** répond qu'il n'a pas besoin de relégitimation. Mais c'est un peu périlleux. Sans qu'on ne nous demande rien, explique-t-il, on est reparti sur un projet de service. L'ambition de l'équipement, c'est d'être plus près des objectifs généraux de cohésion sociale. Pour cela, nous voulons avoir une politique culturelle, au sens large. Peut-elle être fondée seulement sur la fréquentation de l'équipement ? Non car l'évaluation est difficile et insuffisante. En effet, la présence de la médiathèque a attiré rapidement au Rize un public nombreux, diversifié, de quartier. Cependant, les gens viennent profiter du lieu public, avant de profiter des ressources qui s'y trouvent. D'autre part, il faut dissocier le public de la médiathèque de celui des projets, des expositions. Ainsi, l'exposition sur les musiques n'a pas intéressé les gens de la médiathèque. Le mélange de publics ne va pas de soi. Ce ne sont pas les mêmes politiques culturelles, mais elles sont complémentaires.

**Xavier de la Selle** précise également que le projet de service actuel (1<sup>er</sup> trimestre 2011) a plus à voir avec le patrimoine culturel immatériel qu'avec la mise en valeur d'objets.

### ▪ Le patrimoine, une culture en devenir

**Mimmo Pucciarelli** présente son travail de recherche et l'activité du CEDRATS (centre de documentation et de recherche sur les alternatives sociales) dont il est un des animateurs. Après un doctorat sur l'imaginaire des libertaires aujourd'hui, il a participé au recueil de mémoire sur l'histoire du syndicalisme à Lyon. Il a aussi recueilli la mémoire d'une entreprise grenobloise (Micro Electronix). Depuis longtemps, il prend des photos : des gens de son village (près de Salerne, région de Naples) et de la Croix-Rousse. Faire des photos des gens : cela

fait partie de la mémoire. Il fait aussi des photos des graffitis à la Croix-Rousse. Dans son village, il s'occupe du dialecte.

Sur la lassitude par rapport à la mémoire, il présente sa piste de réflexion : souvent, lorsqu'on recueille la mémoire, c'est qu'on détruit un quartier. Il existe donc un décalage entre l'idée de ce qui est un patrimoine et la vie, mais aussi une nécessité de mettre en relation le monde d'hier et celui d'aujourd'hui. En effet, les idées d'aujourd'hui proviennent des liens avec hier, ce qui permet de faire vivre la mémoire.

**Mimmo Pucciarelli** définit le patrimoine comme une culture en devenir. Le patrimoine, ce n'est pas un écomusée, avec des objets, etc. L'écomusée n'a pas de valeur patrimoniale s'il n'est pas en lien avec la problématique de l'écologie. On a l'impression qu'hier était un mode parfait. Mais quel est le lien entre notre génération et celle des grands-parents ? Il faut un travail culturel de problématisation entre la vie d'hier et la vie d'aujourd'hui. A la Croix-Rousse, il y a un musée des canuts. Mais on oublie les canuts et le Commerce véridique et social de Michel-Marie Derrion<sup>6</sup>. Mimmo Pucciarelli développe l'idée que ce n'est pas aujourd'hui qu'on a trouvé l'économie sociale, l'écologie, la décroissance, etc. mais que ces idées viennent d'une histoire. Si on ne fait pas ce lien, on ne pourra pas faire vivre la mémoire. Les chercheurs doivent avoir en tête l'aspect politique de pourquoi on fait une recherche, et quel objectif on se donne.

Puis il aborde la question de la démarche. Quand on va chercher la mémoire, comment va-t-on la chercher ? Il existe une pluralité d'histoires. Celle des OS<sup>7</sup> n'est pas celle des ingénieurs. Les gens racontent comment ils se trouvent en porte à faux avec un récit de mémoire officielle (de l'entreprise, par exemple). Si on photographie les gens, mais que ce n'est pas lié à un processus, cela n'a aucun sens. On ne crée pas alors le patrimoine comme une culture en devenir. Donc une de nos tâches est de trouver ce qui peut aller au-delà de la mémoire institutionnelle, créer un pont supplémentaire entre recherches académiques et recherches militantes.

**Mimmo Pucciarelli** poursuit en présentant le CEDRATS. Celui-ci existe depuis 4 ans, comme synergie d'acteurs croix-roussiens (écologie, extrême-gauche, idée d'émancipation sociale). L'idée initiale est de participer à une université solidaire (et pas une université populaire). Pendant 5 ans, dans un centre social, il s'agissait de partager le savoir et le savoir-faire : concrètement, constituer un fonds important concernant les alternatives sociales, du catholicisme de gauche aux anarchistes fous, pour permettre à un certain nombre de documents d'être consultés, etc. On a collecté les fonds de la revue Silence (Croix-Rousse), qui existe depuis 25 ans. Idem pour Economie et Humanisme, qui devait fermer sa bibliothèque. Idem pour Bibliothèque du tiers monde, etc. 9 000 ouvrages, 3 000 titres de revues. Le CEDRATS est un lieu qui a pour objectif de valoriser ces documents<sup>8</sup>. Le projet de long terme vise à recueillir la mémoire militante sur Lyon et le Grand Lyon.

**Mimmo Pucciarelli** termine en définissant sa position de recherche par : « On est des Indiens parmi les Indiens... »

---

<sup>6</sup> Denis Bayon, *Le commerce véridique et social de Michel Marie Derrion (1835-1838). Petites visites chez les utopies coopératives de nos grands-parents*, Atelier de création libertaire, 2002 et *Economie et Humanisme*, 354, octobre 2000.

<sup>7</sup> Ouvriers spécialisés.

<sup>8</sup> Cf. le site « La Croix-Rousse alternative » : <http://www.atelierdecreationlibertaire.com/La-Croix-Rousse-alternative.html>

## Débat

### ▪ Cultures alternatives : quel patrimoine ?

**Xavier de la Selle** tire une conséquence de l'intervention de Mimmo Pucciarelli : Parler « des cultures », c'est supposer l'égalité de dignité des cultures et considérer la politique culturelle comme une politique de connaissance et de reconnaissance des cultures. Mais la question se pose de savoir comment définir ce qu'est une de ces cultures. Il avance l'idée de relier la notion de culture à l'idée de commun et de communauté et pour cela de trouver une méthode pour créer des conditions de transmission.

**Marie-Anne Guérin** invite à réfléchir à la dialectique entre identité fabriquée et identité vécue. Comment les Savoyards d'aujourd'hui se perçoivent-ils ? comment les touristes les perçoivent-ils ? Comment travaille-t-on sur les identités et les productions culturelles qui circulent dans le territoire (y compris les souvenirs, etc.).

**Dominique Serena Allier** pense également que les problèmes d'identités et de cultures choisies, construites, revendiquées, méritent d'être approfondis. En s'appuyant sur son expérience au Museon arlaten, elle rappelle que les gens qui se disent inscrits dans une culture régionale rejettent souvent l'analyse de l'ethnologue. Au contraire, malgré des discontinuités évidentes, ils se construisent eux-mêmes, avec leurs propres outils, une culture, un imaginaire. Les recherches que le Museon arlaten a lancées, comme par exemple celle sur les Reines d'Arles, permettent de regarder les matrices de ces imaginaires qui émergent et de comprendre comment elles peuvent tenir un discours de la modernité tout en revendiquant les poncifs du XIX<sup>e</sup> siècle... D'où la proposition : Et si la culture régionale était avant tout dans l'interculturel ?

### ▪ La discontinuité comme atout de questionnement

**Ghislaine Glasson Deschaumes** souligne qu'une idée émerge depuis les séminaires régionaux : on construit les patrimoines à partir des discontinuités. C'est un vrai fil rouge. Les enjeux de construction du patrimoine, de mémoire se placent dans des logiques de discontinuité, de failles, de ruptures.

Différents exemples en sont donnés : la façon dont les écomusées sont questionnés par les problèmes écologiques : il n'y a pas aujourd'hui d'écomusée si celui-ci est restreint à la dimension patrimoniale et n'intègre pas l'écologie dans sa perspective et son projet, affirme un participant. La fonction critique de certaines notions est aussi rappelée : avec l'interculturalité, il ne s'agit pas de respecter toutes les cultures telles qu'elles sont au point de les maintenir dans une ignorance réciproque, mais d'avoir une réflexion critique sur celles-ci. Les langues sont également une ressource pour explorer ces discontinuités.

### ▪ Le patrimoine se construit à partir des discontinuités et des impensés

**Mimmo Pucciarelli** insiste sur le choix politique que constitue l'interculturalité. Il se dit favorable à la non-intégration des gens. Il considère en effet que le vrai travail, ce n'est pas d'archiver, c'est d'avoir un vrai regard critique sur les cultures. Non pas enfermer les gens dans une langue correspondant à une culture, mais inverser le rapport attendu entre le choix d'une langue et un contenu. Par exemple, parler en dialecte non des paysans mais de l'énergie nucléaire, c'est ouvrir un espace entre des représentations culturelles.

**Marie-Anne Guérin** souligne que les impensés viennent aussi des stratégies d'éradication. On patrimonialise au niveau européen. Cela fait ressortir les identités régionales. Le patrimoine correspond toujours à un discours national.

Pour **Dominique Serena Allier**, il convient donc de croiser le rôle des institutions patrimoniales et celui des institutions régionales pour comprendre le patrimoine : qu'il soit vu du point de vue de la nation et du point de vue des acteurs du patrimoine.

▪ **Les langues au cœur de l'interculturalité**

**Marie-Anne Guérin** donne comme exemple d'interculturalité la Vallée d'Aoste : c'est un terrain passionnant pour les langues et la traduction, qui donne lieu à tout un travail sur ces questions. Ce terrain est politiquement très investi.

**Auxane Dutronc**, responsable de la communication et des relations extérieures au théâtre des Célestins, donne un autre exemple : celui du festival Sens interdits (1<sup>re</sup> édition 2009), organisé par le théâtre sur une thématique : « mémoires, identité et résistance ». Il a consisté à présenter en langue originale des artistes qui pouvaient avoir des difficultés à parler d'une réalité difficile. Ces problématiques sont loin des académismes artistiques : les thématiques de réflexion sur ces questions s'articulent autour des artistes, de la recherche, des institutions culturelles.



Festival Sens interdits, organisé par le théâtre des Célestins (Lyon). Détail du programme 2009.

**Marion Lhuillier** souligne que la diversité culturelle est trop souvent pensée sous l'angle de l'apprentissage des langues. Il convient, au contraire, de concevoir la présence nécessaire des langues étrangères en tant que telle.

**Ghislaine Glasson Deschaumes** précise le rôle de la traduction dans l'interculturalité : traduire, c'est créer une discontinuité de sens et permettre une réflexion sur ce qui est traduisible d'une culture dans une autre (cf. infra). La problématique de la langue et de la traduction renvoie au statut ambigu des bibliothèques au regard du patrimoine.

## ▪ La place des archives dans l'interculturalité

Comment l'interculturalité renouvelle-t-elle la question des publics ? **Auxane Dutronc**, à partir de l'expérience du théâtre des Célestins, montre que celui-ci ne perd pas son public en manifestant son intérêt pour cette diversité. Grâce à un important travail avec les archives municipales, le théâtre a initié un projet qui était un peu hors des missions qui lui sont attribuées. Il a pu ainsi partager l'histoire artistique du théâtre.

**Joëlle Le Marec** précise que penser l'archive en termes de restitution à des publics nous remet en perspective l'actualité des usages. On rebat les cartes, par rapport à des institutions dont on peut penser qu'elles ont leur public.

**Anne-Catherine Marin** développe plus largement son analyse sur le rôle des archives, à partir de son expérience de directrice des archives municipales de Lyon. Les archives n'ont pas seulement des fonctions patrimoniales, mais aussi celle de bonne gouvernance du territoire et une mission citoyenne et démocratique. Pour la partie patrimoniale, elle voit deux questions principales : comment faire de cette institution généraliste classique une institution qui serait dans la vie de tous les jours, avec « les vraies gens » ? Des collectes de documents de la sphère privée (archives des associations, archives privées) peuvent y contribuer. Autre question : comment partager cette richesse de la vie passée, en étant non seulement une institution reconnue pour ses ressources, mais aussi une institution inscrite dans des obligations nationales ? **Anne-Catherine Marin** pense qu'il n'existe pas de meilleur vecteur de partage que les institutions qui ont produit ces archives, comme par exemple le théâtre des Célestins. Le travail de fourmi des archivistes a soudain été mis en lumière et il révèle son utilité. L'importance des réseaux et des rapports avec les gens de la vie est révélée, ainsi que l'importance du travail avec la recherche. Le lien évident entre le public traditionnel des archives et le monde de la recherche a fini par faire oublier les chercheurs... Elle conclut de cette expérience que ce genre de rencontres permet de se remettre face aux questions fondamentales inscrites dans la loi et ses décrets d'application, mais qu'il faut requestionner au quotidien. De même, la production électronique des documents réinterroge les archives sur leurs missions de conservation. On est sur une pratique, des méthodes et des questions plutôt que sur les fondements mêmes de la constitution des fonds.

**Sylvie Grange** poursuit le questionnement sur la double dimension des archivistes : la fonction régaliennne ; et ce nouveau développement, vers la société civile : quelle articulation entre les archives et les autres institutions patrimoniales en charge du même objet ? Par le passé, l'archiviste, au-delà de ce qui est réglementaire, s'est déjà interrogé sur la société. Mais aujourd'hui, on le dit, et on l'échange avec d'autres institutions culturelles. Cela participe de la constitution d'une mémoire plurielle, qui représenterait mieux la diversité culturelle d'un territoire.

## Bibliothèques et traduction

---

### Réflexions proposées par...

#### **... Ghislaine Glasson Deschaumes, à partir de l'expérience de la revue *Transeuropéennes* et du programme de recherches Traduire en Méditerranée**

L'interculturalité amène à questionner d'abord les fonds des bibliothèques : comment ceux-ci rendent-ils compte de l'histoire plurielle des populations ? Ghislaine Glasson Deschaumes rappelle l'exemple de la bibliothèque de l'Alcazar à Marseille dont le fonds touche toute l'histoire des populations du quartier, qui est ainsi exhumée. Le fonds d'une bibliothèque renvoie à la question du territoire pris dans sa temporalité, dans son contexte. Ghislaine Glasson Deschaumes questionne le rapport de l'institution au territoire en tant que contexte : contexte institutionnel (rapport avec la collectivité de tutelle, avec d'autres institutions...), géographique et historique (ex : « annexion de la Savoie à la France »), social (diversité des populations, mobilités...). Enfin, c'est l'ensemble des fonctions des bibliothèques qui est questionné. En effet, les bibliothèques sont aujourd'hui prises dans un mouvement de tension (avec le tournant du numérique, la pluralité des supports (médiathèques) qui les mettent en porte-à-faux par rapport à leur fonction traditionnelle (fonction encyclopédique, culture de l'offre...).

Ghislaine Glasson Deschaumes aborde ensuite la question des traductions dans les bibliothèques. Il existe selon elle deux approches complémentaires. La première est celle que développe le groupe de travail qui a donné lieu à ce séminaire : elle part du patrimoine pour questionner les langues : dans quelle langue parle-t-on de patrimoine ? Le traite-t-on ? En parle-t-on au public ? Cette question s'est révélée largement un impensé. La seconde est l'approche développée par *Transeuropéennes* : elle repose sur un travail critique des identités fermées, des ethno-nationalismes et une réflexion sur ce que peuvent permettre des « identités ouvertes » : comment la traduction peut-elle produire quelque chose qui soit « en commun » ?

Ghislaine Glasson Deschaumes dégage du programme de recherches « Traduire en Méditerranée », qu'elle conduit à *Transeuropéennes*, quelques réflexions à approfondir : la traduction entre imaginaires, entre modes de pensée (champs anthropologiques et philosophiques) ; les différences et les différends, les « intraduisibles », les déficits et déséquilibres de traduction en Méditerranée (suprémie Nord / Sud) ; les pratiques des pays européens (et des autres) : quelle politique d'offre de traductions par les bibliothèques, de développement des flux de traductions ? ; les pratiques sociales de traduction qui restent largement invisibles, non reconnues. Elle estime que de manière générale, la constitution des fonds en langues étrangères dans les bibliothèques est très problématique en France, et encore plus en ce qui concerne l'arabe. Cela renvoie, mentionne-t-elle, au comportement post-colonial et aux pratiques sociales, qui conduisent à ce que certaines problématiques soient très peu présentes en France, celles liées aux études post-coloniales, aux « cultural studies », aux « cultures subalternes », à la citoyenneté culturelle...

## **... et Marion Lhuillier, directrice de la bibliothèque municipale internationale de Grenoble**

Marion Lhuillier présente l'expérience originale de cette bibliothèque, créée en 2003, qui est en même temps un Centre de documentation et d'information pour le Lycée international. Comportant 30 000 documents, dont pas un seul en langue française, cette bibliothèque rejoint les problématiques du séminaire en termes de territoire : le territoire du public (pour qui ?) ; le territoire en amont (quelles sources ?) ; le territoire de traitement (comment inventorier et classer ? pas d'importation de notices bibliographiques) ; le traitement des langues. Elle précise sur ce point que la phase de translittération a été abandonnée, car trop difficile. Pour pallier la pénurie de compétences linguistiques au sein de la bibliothèque, elle a choisi de faire appel au public. Cela pose la question de la répartition du territoire et de la légitimité entre territoire du public et territoire professionnel. Car ce travail remet en cause la représentation qu'on se fait de la place des langues ; il questionne l'institution dans son rapport avec l'institution scolaire, la dimension intégrative de la bibliothèque... Il pointe la fonction de la bibliothèque en tant que lieu d'hospitalité.

Marion Lhuillier explique aussi la place donnée au public dans l'acquisition, le traitement et l'animation, qui privilégie les lecteurs natifs. Elle en indique une conséquence : cette dynamique d'implication du public conduit à une déconstruction de la place prépondérante du personnel des bibliothèques, au profit d'un projet collaboratif.

## **Débat**

### **▪ Les compétences des publics et les légitimités croisées des acteurs**

L'appel à des lecteurs arabophones par la bibliothèque internationale de Grenoble a ouvert la question de la relation des institutions aux compétences des publics. Dans quelle mesure l'institution fait-elle place à ces compétences ? Et quelle place par rapport aux professionnels ?

L'affirmation de l'égalité de compétence des publics et des professionnels (dans une situation où il n'y a pas de professionnels compétents dans une langue) remet en cause un ensemble de présupposés qui fondent le système de légitimités de l'institution : la représentation que le personnel se fait des publics, des pratiques professionnelles, des rapports de l'institution et de l'école...

Le débat porte également sur les effets de l'émergence de démarches de participation, qu'il conviendrait de mieux étudier :

– elles cassent la dichotomie entre « nous » et « eux », entre « vraies gens » et publics. Sous quelles formes ? A quelles conditions (structure souple...) ? Mais il est remarqué qu'on manque de mots pour exprimer ces méthodes et ces démarches.

– elles conduisent à des repositionnements (professionnalisation des associations, redéfinition de la médiation...), à des questions sur leur légitimité. Par exemple : qui a le droit de faire de la recherche ?

– elles posent de nouveaux termes la question de la production et du partage de l'intérêt général : les missions d'intérêt général ne sont plus seulement l'apanage des institutions publiques, mais peuvent être portées par des associations...

Se dégage donc l'idée d'une situation complexe et évolutive qui est un potentiel important pour repenser les relations entre institutions, patrimoines et cultures.

Pour **Sylvie Grange**, les projets des institutions ont à prendre en compte ces évolutions dans la définition des politiques à conduire : non pas instituer ce qui fait patrimoine mais le questionner ; créer des conditions d'égalité de traitement des acteurs du patrimoine...

▪ **Les bibliothèques : quelle spécificité de leur rapport au patrimoine ? Qui fait autorité pour définir les fonds ? A partir de quel horizon culturel sont-ils définis ?**

**Emmanuel Varlet** propose de distinguer ce qui fait la spécialité des bibliothécaires sur le point du patrimoine. En quoi la visée encyclopédique d'une bibliothèque permet-elle de faire patrimoine ?

Il rappelle les principales conclusions de la journée d'étude qui s'est tenue à l'Institut du monde arabe en 2009, qui ont conduit à l'idée d'organiser un séminaire en Rhône-Alpes sur la présence des auteurs arabes en bibliothèques : on n'arrive pas à aborder cette question de la présence des auteurs arabes hors de celle des publics immigrés, d'une part, et hors de la volonté d'éduquer d'autre part.

Une journée d'étude spéciale en Rhône-Alpes sera consacrée à cette question : « Quelle place des auteurs arabes dans les bibliothèques françaises ». Un questionnaire est adressé aux bibliothécaires pour préparer cette réunion (23 / 09 / 2010).

**Joëlle Le Marec** estime que la traduction est largement sous-estimée (et pas d'abord sur le plan fonctionnel), alors qu'elle pourrait permettre la pluralisation des discours de sciences humaines et sociales. On a intérêt à approfondir cette question.

▪ **Quelles références d'auteurs étrangers sont apportées par les chercheurs et les étudiants dans les universités françaises ? Quel décentrage introduisent-elles ? Et qu'est-ce qui reste hors champ ?**

**Ghislaine Glasson Deschaumes** souligne l'importance de développer la traduction, les passerelles entre les catégories de pensée : un problème particulier est posé par les catégories de recherche et les langues utilisées. . Ainsi, la langue française, c'est l'identification à la nation. Un paradoxe apparaît : les savoirs que les chercheurs produisent pour penser l'interculturalité sont monoculturels, monolingues... avec une prédominance croissante de l'anglais. L'homogénéité des catégories de recherche est un obstacle à la recherche interculturelle.

▪ **Traiter la complexité conduit à décaler les positions**

**Sylvie Grange** souhaite que la complexité de la situation pour les institutions patrimoniales soit approfondie. Si l'on considère que l'objet patrimonial est kaléidoscopique, polysémique, se surajoutent des interventions des uns et des autres, qui vont porter sur un objet déjà complexe en soi, avec une légitimité qu'il faut apprendre à partager. Comment les institutions peuvent-elles traiter cette complexité ?

**Hélène Hatzfeld** pense que ce qui importe, c'est qu'il y ait interaction, dans le respect des positions de chacun. Si le bénévole se met à mimer le professionnel, son apport comme tel disparaît. Dans nos façons de repenser le patrimoine à partir de l'actuel, les postures sont décalées. Décalées par rapport à une sorte de neutralité du professionnel. On est là dans des

positions de discontinuités, de décalages. Tout le monde se décale par rapport à sa propre position.

#### ▪ **L'importance des impensés**

– Est-on en France dans une situation spécifique de formatage (codes, valeurs...) par rapport à d'autres pays en Europe et dans le monde ?

– S'agit-il réellement d'impensés ? ou bien les pratiques de patrimonialisation portent-elles la marque de la formation de l'Etat-nation, du projet républicain, de la colonisation ... qu'il conviendrait alors de mettre en évidence ? Dans cette perspective, l'histoire du patrimoine est alors à penser comme l'histoire d'un projet politique qui s'exprime par l'identité d'un territoire, d'une culture, d'une langue...

#### ▪ **Qui fait patrimoine ?**

**Mimmo Pucciarelli** pose la question de la production de patrimoine. A quel moment y a-t-il production de patrimoine, enrichissement de patrimoine, et comment cela se passe-t-il ? Tout groupe devient une institution, produit du patrimoine et de la culture.

**Xavier de la Selle** répond sur le rôle de l'institution. Il consiste, selon lui, à retrouver du politique, au sens de la responsabilité politique, par rapport aux élus. Par exemple, il faudrait chercher comment l'institution, non pas institue, mais légitime le patrimoine (par exemple par la distinction : d'abord « nous » puis « eux » le public). Or sur un territoire donné, il y a un enjeu autour de l'égalité, que doit garantir l'institution, de façon à ce qu'il n'y ait pas de prédominance d'un groupe sur l'autre. Sinon, il n'y a plus que des rapports de force. Le rôle de l'institution, c'est aussi d'assurer la formation professionnelle, la continuité, d'apprendre à travailler par rapport aux sollicitations.

**Igor Babou** élargit la réflexion au patrimoine naturel : c'est physiquement un patrimoine dans lequel les gens vivent. Réfléchir sur ce patrimoine, c'est poser une question politique. Il n'est pas sûr qu'on puisse réfléchir de manière unique.

## Michel Rautenberg Mémoire, patrimoine et transmission pour une recherche-action

Michel Rautenberg, directeur du laboratoire Modys<sup>9</sup> précise d'abord que pour le projet du laboratoire, mémoire et patrimoine sont importants. La problématique de la recherche et les questions que se posent les chercheurs peuvent être résumées ainsi : comment professionnels et non-professionnels peuvent-ils travailler ensemble sur les questions de patrimoine ? Il rappelle qu'il y a eu beaucoup de recherches académiques sur ce qu'est le patrimoine (avec des définitions qui ont varié, depuis le monument jusqu'à des définitions plus larges), pendant une quinzaine d'années. Mais on s'aperçoit qu'aujourd'hui une autre manière d'aborder les choses existe : les sciences citoyennes. Le patrimoine n'est pas seulement une question de spécialistes, mais un problème plus général où une variété d'acteurs (institutions, acteurs, associations, chercheurs) va participer à la production du patrimoine. Comment ces agencements se mettent-ils en place, que nous disent-ils de la manière dont la mémoire se construit ?



*« Témoigner de l'histoire. Mémoires de témoignages », visites de sites et conférences organisées en Rhône-Alpes, en 2009, dans le cadre du programme « Comparer histoires et mémoires de la Résistance et de la guerre de 1939-1945 France-Allemagne-Italie ». Détail du programme.*

Michel Rautenberg montre que cette manière de poser les choses a des incidences sur ce qu'on peut dire du patrimoine pour au moins deux raisons : le contour de la chose patrimoniale n'est plus défini a priori, mais dans l'échange entre les acteurs (dans la situation même au moment où on fait le travail) ; le patrimoine étant a priori destiné à se conserver, comment le patrimoine construit en situation pourra-t-il durer, être transmis (quels sont les dispositifs mis en place) ? C'est une question importante, qui met en face le monde académique, les bénévoles et les institutions.

<sup>9</sup> Ce laboratoire, présent à Saint-Etienne et Lyon, résulte de la fusion de deux labos. Il a mené son premier programme de recherche sur la patrimonialisation : la mémoire ouvrière, et le patrimoine industriel en région stéphanoise. Aujourd'hui, trois programmes de recherche sont en cours, qui traitent des questions de mémoire et de patrimoine : un sur les mémoires de la résistance (initié par Alain Battégay, avec Marie-Thérèse Têtu) ; un autre sur les mémoires ouvrières à Saint-Etienne (consistant à recueillir la mémoire en dehors de tout protocole particulier – une forme d'ethnographie de la mémoire) ; un troisième sur les imaginaires urbains (et derrière eux l'histoire et la mémoire de villes industrielles).

Michel Rautenberg aborde ensuite la transmission de la chose patrimoniale. On pense qu'elle se fait dans des lieux spécialisés (archives, bibliothèques, etc). Mais il faut aussi se pencher sur la façon dont des groupes, des collectifs vont transmettre ce patrimoine, lui permettre de perdurer en dehors des lieux de centres d'archives. La question doit être prise dans une certaine durée, dans un temps long. Avant les musées, n'y avait-il pas de patrimoine ? On est dans un monde qui institue l'objet patrimonial pour le transmettre. Il y a des sociétés où cela n'existe pas, où la transmission est de l'ordre de la transmission orale. Notre dispositif n'est qu'un cas particulier. Une des grandes questions est donc celle de la comparaison.

Pour Michel Rautenberg, la problématique interculturelle conduit à une nouvelle question : si on considère que les façons que nous avons de considérer le patrimoine sont marquées par notre « imaginaire national » (Benedict Anderson), comment cela se passe-t-il pour des gens venant d'autres cultures ? Michel Rautenberg prend l'exemple du dernier livre publié par le chercheur David Lepoutre sur la mémoire familiale<sup>10</sup>. Dans son enquête à la Courneuve, celui-ci a eu un mal fou à faire parler les parents sur la mémoire de la famille : ce sur quoi il travaillait n'intéressait pas les premiers destinataires de ce travail pédagogique. Exemple à méditer, selon Michel Rautenberg.

Michel Rautenberg termine par « la recherche-action ». Il montre qu'au bout du raisonnement, la « recherche-action » est d'une certaine façon problématique. Il existe en effet une dissymétrie entre le chercheur et la personne à qui est destinée sa recherche, souvent chez les « pauvres ». Cette asymétrie dans l'agencement est quelque chose qu'on doit interroger, et qu'on doit assumer en tant que chercheur – et en tant qu'institution culturelle.

## Débat

Le débat sur cette intervention conduit à dégager plusieurs pistes de réflexion à approfondir :

– **inventer des modes de collaboration entre recherches académiques sur le patrimoine et celles produites par d'autres acteurs.** Quels « agencements » se mettent en place ? dans le cas d'une « recherche-action », prendre en compte l'asymétrie existant entre acteurs institutionnels et chercheurs. Inventer d'autres modalités que la « recherche-action ».

– **s'appuyer sur le fait que les contours du patrimoine ne sont pas définis a priori mais dans l'échange,** dans une situation réelle. Par exemple, le paysage devient patrimoine en s'inscrivant dans un processus (urbanisation, tourisme...)

– **travailler sur la transmission du patrimoine et les questions qu'elle ouvre**<sup>11</sup> : quelles caractéristiques de notre dispositif de transmission en France ? Qu'est-ce qui est désigné pour être transmis ? comment des groupes transmettent-ils en dehors des lieux spécialisés ? Comparer avec d'autres continents...

Plus largement, apparaissent dans le débat de nouvelles questions :

---

<sup>10</sup> David Lepoutre avec Isabelle Cannoodt, *Souvenirs de familles immigrées*, Odile Jacob, 2005. [On peut lire avec intérêt la critique qu'en fait Barbara Rist dans *Temporalités*, 6-7, 2007, « Transmettre ». <http://temporalites.revues.org/index254.html>].

<sup>11</sup> Cf. le dernier numéro de *Terrain*, n° 55 « Transmettre », septembre 2010.

## ▪ L'inaliénabilité des collections patrimoniales

Elle est aujourd'hui questionnée de divers points de vue. **Sylvie Grange** précise tout d'abord que la définition précise de ce terme est encore fluctuante en matière d'archéologie où les témoins matériels, issus de fouilles anciennes ou contemporaines dans le cadre de l'archéologie préventive, voient des notions de domanialité publique (code général de la propriété des personnes publiques versus code du patrimoine) appréciées selon des critères distincts. La reconnaissance patrimoniale ne recouvre pas le même champ d'extension. La question porte sur la partition entre ce qui reste dans le domaine public, a fortiori patrimonial, et ce qui pourrait être remis dans le secteur marchand, par exemple des vestiges collectés en grand nombre et dont seuls quelques exemplaires seraient déclarés inaliénables. Pour un même type d'objet, les modes de légitimation peuvent donc être différents. Certes, la notion de sélection se justifie pleinement et il faut bien objectiver des critères, ce pour quoi le droit est fait. Il n'en demeure pas moins que le sort réservé aux objets non revêtus de la reconnaissance patrimoniale peut poser question !

## ▪ La dimension politique du patrimoine

**Michel Rautenberg** tient à réaffirmer la place du politique dans la notion de patrimoine : le patrimoine reste toujours quelque chose de politique. Il exprime la façon dont une société s'organise et se pense. Comme l'a montré Dominique Poulot<sup>12</sup> il a eu un rôle essentiel dans la constitution de la nation. En Allemagne, cela a été beaucoup plus les arts populaires. Penser la suppression de l'inaliénabilité n'est pas anodin, car cela nous oblige à penser le politique depuis François 1<sup>er</sup>.

C'est, rappelle **Sylvie Grange**, ce qui est mis en application, quand on est sur le terrain.

**Michel Rautenberg** donne une autre expression de cette dimension politique du patrimoine : les débats sur la question de la communauté, qui n'est jamais évidente. De ce point de vue, la question posée au patrimoine est : peut-on reconnaître des patrimoines qui seraient ceux de communautés (au sein du patrimoine national) ?

**Hélène Hatzfeld** rappelle que le terme d'interculturel permet de dépasser l'alternative présentée par l'idéal républicain en France entre l'universalisme que la nation incarnerait, et le communautarisme, souvent assimilé avec le multiculturalisme. Elle pense que l'idée du patrimoine comme culture en devenir, qui s'est dégagée du débat de la journée, est une piste possible pour dépasser cette alternative. On pourrait penser aujourd'hui le patrimoine comme mouvement, toujours dans un décalage, avec différentes façons de voir, jamais prédéfini, toujours à redéfinir.

## ▪ La marchandisation du patrimoine

La suite du débat porte sur la marchandisation de certains éléments de patrimoine (au nom de quoi le patrimoine est-il exclu des rapports marchands ?), et sur les demandes de transfert d'œuvres formulées par certains pays.

---

<sup>12</sup> Dominique Poulot, *Musée, nation, patrimoine (1789-1815)*, Gallimard, 1997. [Cf. compte rendu de cet ouvrage : Claude Mazauric, « Musée, nation, patrimoine (1789-1815) », *Annales historiques de la Révolution française*, 317, juil.-sept. 1999 : <http://ahrf.revues.org/930>]

La question de l'inaliénabilité met en exergue les limites de la notion de patrimoine elle-même au niveau mondial. Par exemple, au Brésil, le patrimoine renvoie plutôt à la colonisation.

#### ▪ **Les responsabilités des institutions**

Le dernier point abordé concerne les responsabilités des institutions. En effet, l'ensemble de ces questions interpelle les institutions patrimoniales au niveau national et local.

**Sylvie Grange** explicite ces responsabilités en les reliant à la pratique des institutions : qu'est-ce qui fait sens dans la qualification en terme de « patrimoine » ? qu'est-ce qui est délaissé dans les règles et les pratiques de sélection ? de quoi sont constituées les autres séries (les « matériels d'études ») ? Comment accompagner les réflexions en cours sur les conditions d'exercice du contrôle scientifique et technique, entre autres au moment des opérations de récolement décennal instauré par le code du patrimoine dans les musées de France ?

**Sylvie Grange** souligne le rôle et la responsabilité des institutions dans le partage des savoirs et des savoir-faire, et dans l'exercice du service public : il convient de prêter attention aux modalités, aux processus qui rendent possibles ce partage et ce service public. En particulier, il existe une responsabilité politique des institutions dans la place donnée aux autres acteurs (dans la collecte, le choix des fonds, la présentation...), dans la construction de leurs compétences, dans la reconnaissance de leur rôle citoyen.

Le séminaire s'achève sur l'idée qu'il est possible de faire de ce questionnement un objet commun : elle se concrétise grâce à la démarche engagée, avec les séminaires régionaux, la constitution du groupement d'intérêt scientifique « Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles » et d'autres initiatives en cours.

Hélène Hatzfeld  
Ghislaine Glasson Deschaumes  
Sylvie Grange